



Syndicat de l'Enseignement privé de l'académie de Créteil

CréSEP

31, rue de Tolbiac

75013 PARIS

cresep.sundep@laposte.net

site : www.cresep-sundep.org

BULLETIN D'ADHESION ou DE RENOUELEMENT

Mme M. Prénom :

Adresse :

..... Code Postal : Localité.....

Téléphone : Portable :

Adresse électronique :

Date de naissance :

Etablissement(s) d'exercice :

Adresse : Localité :

Département :

<p>Je suis (cochez ce qui vous concerne)</p> <p><input type="checkbox"/> Enseignant <input type="checkbox"/> sous contrat <input type="checkbox"/> hors contrat</p> <p>en <input type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> Collège <input type="checkbox"/> Lycée professionnel <input type="checkbox"/> Lycée général <input type="checkbox"/> Lycée technologique <input type="checkbox"/> Lycée agricole <input type="checkbox"/> CFA</p> <p>dans <input type="checkbox"/> l'enseignement supérieur</p> <p><input type="checkbox"/> Personnel administratif <input type="checkbox"/> Personnel de service ou d'entretien <input type="checkbox"/> Personnel d'éducation <input type="checkbox"/> Documentaliste hors contrat <input type="checkbox"/> Retraité(e) <input type="checkbox"/> Chômeur</p>	<p>Pour tous</p> <p><input type="checkbox"/> Je travaille à temps complet <input type="checkbox"/> Je travaille à temps partiel Nombre d'heures hebdomadaires :</p> <p>Indice :</p> <p>Pour les enseignants sous contrat</p> <p>Echelle de rémunération : (ex : Instituteur, PE, certifié, agrégé, PLP, PEPS, MA2, AE...)</p> <p>Echelon (de 1 à 11) : depuis le :</p> <p>Note pédagogique : Note administrative :</p> <p>Discipline(s) enseignée(s) :</p> <p><input type="checkbox"/> Je bénéficie d'un contrat définitif <input type="checkbox"/> Je bénéficie d'un contrat provisoire <input type="checkbox"/> Je suis en délégation rectorale <input type="checkbox"/> Je suis suppléant(e) <input type="checkbox"/> Je suis fonctionnaire</p>
---	--

Je désire recevoir un dossier sur : Les promotions (2nd degré) La retraite

Les rémunérations des enseignants

Je renouvelle mon adhésion au CréSEP SUNDEP

Je demande à adhérer au CréSEP SUNDEP

Je désire recevoir, par mél, la lettre hebdomadaire nationale du SUNDEP

Montant de la cotisation annuelle d'après la grille établie au verso : €

Je souhaite verser des cotisations par prélèvement automatique.

Je règle une cotisation de € à l'ordre du **CréSEP SUNDEP**

correspondant à une adhésion de mois pour l'année civile 2018.

Ce bulletin est à renvoyer à SUNDEP 31, rue de Tolbiac 75013 PARIS

Date :

Signature :



Permanences téléphoniques pour les 3 départements : 01 53 79 07 59

le vendredi de 15 h 30 à 18 h 30 (en période scolaire)

Adresse électronique : cresep.sundep@laposte.net

Pour des informations diverses : site national : www.sundep.org

site de Créteil : www.cresep-sundep.org

++ Merci de privilégier le prélèvement automatique pour votre adhésion ++

BAREME DE COTISATIONS

Si vous êtes chômeur non indemnisé ou en congé non rémunéré votre cotisation annuelle est de 15 €			
Si votre salaire net mensuel est	Cotisations trimestrielles	Cotisations semestrielles	Cotisations annuelles
inférieur à 500 €			15 €
ou environ de 600 €			24 €
de 700 €			35 €
de 800 €	10 €	20 €	40 €
de 900 €	11,25 €	22,50 €	45 €
de 1 000 €	13,75 €	27,50 €	55 €
de 1 100 €	16,50 €	33 €	66 €
de 1 200 €	18 €	36 €	72 €
de 1 300 €	19,50 €	39 €	78 €
de 1 400 €	22,75 €	45,50 €	91 €
de 1 500 €	26,25 €	52,50 €	105 €
de 1 600 €	28 €	56 €	112 €
de 1 700 €	29,75 €	59,50 €	119 €
de 1 800 €	31,50 €	63 €	126 €
de 1 900 €	33,25 €	66,50 €	133 €
de 2 000 €	37,50 €	75 €	150 €
de 2 100 €	42 €	84 €	168 €
de 2 200 €	44 €	88 €	176 €
de 2 300 €	46 €	92 €	184 €
de 2 400 €	51 €	102 €	204 €
de 2 500 €	56,25 €	112,50 €	225 €
de 2 600 €	58,50 €	117 €	234 €
de 2 700 €	60,75 €	121,50 €	243 €
de 2 800 €	63 €	126 €	252 €
de 2 900 €	65,25 €	130,50 €	261 €
de 3 000 €	67,50 €	135 €	270 €
Par tranche supplémentaire de 100 €	2,25 €	4,50 €	9 €

Si vous êtes retraité(e), votre cotisation est égale à 50 % de la cotisation obtenue dans la grille ci-dessus en remplaçant le montant du salaire par le montant de la pension.

Exemple : Si la pension est de 2 000 € par mois, la cotisation annuelle est de 150 € x 50 % = 75 €.

Remarque : 66 % de la cotisation est déductible du montant de l'impôt ou reversé sous forme de crédit d'impôt.
Une cotisation de 100 € ne coûte que 34 €.

Pour joindre le **SUNDEP de Paris** : Sundep-Solidaires-Paris Bourse du Travail bureau 527
3 rue du Château d'Eau 75010 Paris
Permanence téléphonique : Mercredi de 14 h à 17 h au 01 44 84 51 29
Adresse électronique : ac-paris@sundep.org

Pour joindre les autres académies, voir CréSEP-SUNDEP au dos